

prélat, et par les ordres de Louis XIV, en est un éloge complet.

M. Bossuet a fait encore quelques autres discours funèbres. C'était un usage si fort à la mode en ce temps, qu'il n'est pas étonnant qu'un prédicateur aussi célèbre qu'il l'était, fût sollicité de parler dans ces sortes de cérémonies; on ne pourrait néanmoins, sans injustice, nous reprocher de n'avoir pas placé dans notre recueil ces autres Oraisons funèbres, quelque part qu'elles puissent se trouver. Nous ne nous sommes engagés qu'à donner une nouvelle édition de celles que M. Bossuet a jugé lui-même à propos de publier. Comme il a eu ses raisons pour supprimer les autres, nous devons respecter ses intentions et les suivre.

---

ELOGE HISTORIQUE  
DE M. BOSSUET,  
ÉVÊQUE DE MEAUX. (1)

---

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon le 27 de septembre 1627. Sa famille, distinguée dans la robe, a toujours occupé les premières places dans les parlemens de Dijon et de Metz. C'est une faible gloire pour M. de Meaux; un homme de ce mérite n'emprunte aucun éclat de sa naissance.

Consacré à l'Eglise dès l'enfance, il commença de bonne heure à se former aux vertus qu'exigeait sa destination; et l'on vit la raison et la sagesse se développer en lui avant le temps.

Il fit ses premières études à Dijon, chez les Jésuites, avec beaucoup de distinction. Au sortir des humanités, il vint faire à Paris ses cours de philosophie et de théologie. Quoiqu'il fût fort jeune

(1) *Note de l'Editeur.* Cet éloge est copié d'après le *Journal des Savans*, du lundi 8 septembre 1704. Nous n'avons fait qu'y ajouter quelques notes, pour rendre compte de ce qui regarde les ouvrages de M. Bossuet, qui n'ont été publiés que depuis sa mort.

quand il commença celui de philosophie, il se rendit bientôt aussi savant que ses maîtres.

Tout accoutumé que l'on était à ses progrès, on fut encore surpris de ceux qu'il fit en théologie. Son génie s'y déploya tout entier; sa facilité et son goût pour cette science, annoncèrent dès lors un défenseur de l'Eglise, et lui confirmèrent à lui-même sa vocation. Jamais docteur ne fut revêtu de ce titre avec plus d'applaudissement, et ne le reçut aussi avec plus de zèle. C'est la coutume qu'en le recevant, on s'engage au pied des autels à défendre toute sa vie le sacré dépôt de la religion: mais souvent les cérémonies, à mesure qu'elles s'éloignent de leur institution, dégèrent en simple spectacle, et ne sont plus accompagnées de la ferveur et des sentimens qui les ont fait établir. M. l'abbé Bossuet joignit à celle-ci tout l'esprit des instituteurs; il se dévoua à la vérité avec l'ardeur d'un homme qui l'aimait uniquement, jusque là qu'il demanda à Dieu avec larmes d'en pouvoir être le martyr. Il fut d'abord archidiacre, et ensuite doyen de l'église de Metz.

Les religionnaires de cette ville offrirent à son zèle les premières occasions de se signaler. Il travailla à les désabuser des fausses idées qu'on leur donnait de la foi catholique. De subtils docteurs à leur tête n'oubliaient rien pour la leur rendre odieuse. Le plus considéré, nommé Paul Ferry, célèbre déjà par quelques livres de controverse, venait d'en mettre au jour un nouveau, sous le titre de *Catéchisme général de la Réformation*: il y étalait avec assez d'artifice, les prétendues erreurs de l'Eglise romaine, pour montrer qu'il avait été nécessaire de la réformer. Notre archidiacre, (il n'avait alors que cette dignité), réfuta ce livre par un ouvrage que l'on peut regarder comme un excellent essai de la méthode

tant admirée depuis dans le fameux livre de l'*Exposition*. Dieu bénit ses premiers travaux, et le fruit en subsiste encore dans les familles qui se convertirent. Quelques ministres même augmentèrent, par leur réunion à l'Eglise, le triomphe de la vérité. M. de Meaux la servait également par sa doctrine et par son éloquence.

On sait avec quel éclat il a paru dans la chaire. Les oraisons funèbres qu'on a de lui, sont autant de chefs-d'œuvre. Ce n'est pas à nous à décider s'il a laissé derrière lui nos plus grands maîtres dans ce genre. On trouvera peut-être dans quelqu'un de ses concurrens une exactitude plus scrupuleuse, quelque chose de plus fini et de plus recherché; mais l'art qui s'y fait partout sentir, décèle le travail de l'orateur. Dans M. de Meaux l'éloquence n'est pas un fruit de l'étude; tout est naturel en lui, et tout y est au-dessus de l'art: ou plutôt, de la sublimité même de son génie et de ses lumières, naît, sans effort et sans recherche, un art supérieur à celui dont nous connaissons les faibles règles. De là ces tours nobles, ces grands traits, ces expressions vives et hardies, cette force, en un mot, à laquelle rien ne résiste. A cette mâle et vigoureuse éloquence, il joignait dans ses sermons l'avantage que lui donnait une science profonde; c'est d'être plein, solide, instructif: il voulait que la religion fût connue et ne gagnât le cœur qu'après avoir éclairé l'esprit. Sage, mais animé d'un zèle au-dessus des fausses considérations de la chair et du sang, on le vit remplir à la Cour toutes les obligations d'un prédicateur apostolique; et ce courage, si rare même dans les premiers siècles, lui attira l'admiration du public, et lui acquit la haute estime dont le roi l'a toujours honoré.

En 1669, il reçut de Sa Majesté des témoignage

de cette estime, et fut fait évêque de Condom, mais peu de temps après, le roi lui en donna des marques plus particulières et plus éclatantes, en lui confiant l'éducation de monseigneur le Dauphin. Ce choix qui avoit été prévenu par le jugement du public, fut universellement applaudi. Notre prélat, délicat sur ses devoirs, ne pouvant accorder la résidence avec l'emploi dont le roi le chargeait, ne balança pas à quitter l'évêché; démarche qui fit redoubler les applaudissemens, et confirma l'attente et la joie publique sur l'instruction du jeune prince mise en de si bonnes mains.

Dégagé des devoirs qu'impose le gouvernement d'un diocèse, il se donna tout entier à ceux que la Providence l'appelait à remplir. Les soins du précepteur, et les progrès du disciple se répandirent dans toute l'Europe avec un éclat extraordinaire. Innocent XI, qui venait d'être élevé sur le saint Siège, voulut en être plus particulièrement informé. M. de Condom lui en rendit un compte exact; et si ses lettres sont données quelque jour au public, celle qu'il écrivit à Sa Sainteté sur ce sujet, sera lue avec étonnement (1): on y verra les plus grandes idées que l'on puisse se former sur l'instruction d'un prince, tracées dans le simple récit de l'éducation de Monseigneur. Le pape en fut frappé; les brefs que M. de Condom reçut de lui à cette occasion, sont remplis des plus grands éloges, et des plus fortes marques d'estime et d'affection.

(1) *Note de l'Edit.* Cette lettre a été publiée en 1709, en latin et en français, par M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Troyes, à la tête de l'édition qu'il donna après la mort de M. son oncle, de l'excellent ouvrage intitulé: *La Politique tirée des propres paroles de l'Écriture-Sainte*, composé pour M. le Dauphin. Elle a été depuis réimprimée bien des fois.

Ce serait ici le lieu de faire connaître les ouvrages qu'il a composés pour l'usage particulier du prince, et qui ne sont pas imprimés. Nous ne saurions intéresser davantage le public; mais il faudra lui dérober une partie de la satisfaction qu'il attend de nous, et nous contenter d'en nommer seulement quelques-uns. Le premier est un *Abrégé* assez étendu de *l'Histoire de France* (1): c'étaient les thèmes que l'on donnait à Monseigneur, pour les traduire de français en latin. Ainsi, en apprenant une langue nécessaire, il apprenait insensiblement, et sans étude, l'histoire infiniment plus nécessaire de ses ancêtres, et d'une monarchie dont il devait un jour faire le bonheur; et en même temps l'agrément des choses qu'il avoit à rendre en latin, se répandait sur un travail par lui-même assez désagréable, et soutenait son application. Il ne faut pas, au reste, que l'idée de thèmes rabaisse celle que l'on doit avoir de l'abrégé dont nous parlons; il est écrit dans l'une et dans l'autre langue avec cette éloquence et cette noblesse qui fait relire tant de fois, et toujours avec le même plaisir, le *Discours sur l'Histoire Universelle*. En nommant ce dernier ouvrage, nous avons sans doute réveillé dans le public le désir d'apprendre ce qu'il doit espérer de la seconde partie si long-temps attendue. Nous voudrions pouvoir l'annoncer: le récit historique serait en état de paraître (2); mais le discours qui le doit suivre, et qui fait tout le dessein de l'ouvrage, reste encore à faire ou n'est qu'ébauché;

(1) *Note de l'Edit.* Il a aussi été imprimé, mais seulement en français, en quatre volumes in-12, en 1747; et ensuite in-4.° dans la collection des OEuvres de M. Bossuet.

(2) *Note de l'Edit.* L'auteur de cet éloge ne parle apparemment que par oui-dire. Car des personnes qui ont eu en mains le manuscrit de l'auteur, déclarent que celui qui subsiste de ce récit historique n'est qu'un canevas, qui consiste presque uniquement en époques et en dates: mais que ce canevas n'est pas rempli.

d'autres ouvrages plus pressés et plus nécessaires, ont mené l'un après l'autre M. de Meaux jusqu'à la fin de sa vie, et ne lui ont pas permis d'achever celui-ci. Quel dommage qu'un si beau dessein demeure imparfait ! Car qui oserait y toucher après un tel auteur, et donner la seconde partie après avoir lu la première (1) ? Mais suivons le cours de l'instruction de Monseigneur, et revenons aux ouvrages de M. de Meaux faits avant le *Discours sur l'Histoire Universelle*. Il a composé des traités particuliers sur toutes les parties de la philosophie (2). On voit dans ces traités quel tour un génie supérieur peut donner aux sujets qu'il manie, et quelle lumière il est capable de répandre dans les sciences. Tout ce que la bonne philosophie a de solide y est expliqué avec un ordre et une clarté admirable. On y trouve partout un grand philosophe qui instruit un grand prince. De plus hautes leçons suivirent celles de philosophie. L'ouvrage qui les renferme est peut-être ce qu'on a jamais vu de plus grand et de plus profond : c'est un traité de *Politique*, où sont établis les solides fondemens de la souveraineté des rois et du repos des peuples, et où l'on fait voir comment les règles d'un sage gouvernement par rapport et au dedans et au dehors de l'Etat, conviennent avec celles de la religion. On peut juger des principes de cet ouvrage par le cinquième *Avertissement de M. de Meaux aux Protestans*, où il réfute sur cette matière les pernicieuses maximes du ministre Jurieu. Cet avertissement est d'une extrême force, et mérite particulièrement d'être lu.

(1) *Note de l'Edit.* Celui qui a eu la témérité de l'entreprendre, ne s'est pas fait beaucoup d'honneur.

(2) *Note de l'Edit.* Quelques-uns de ces traités ont été imprimés depuis, et sont entre les mains de tout le monde.

Le prix des ouvrages que nous venons de rapporter, et de plusieurs autres qu'on est obligé d'omettre, est assez marqué par l'usage qu'en a fait pour l'instruction des nouveaux princes, un illustre précepteur, si capable d'en composer lui-même d'excellens.

Quand on considère le temps que demandaient ces ouvrages, et tous les soins que M. de Condom donnait à l'éducation de Monseigneur, on est étonné qu'il trouvât quelques momens dont il pût faire un autre emploi. Cependant, parmi de si grandes occupations, notre infatigable prélat ne laissait pas de prêcher, de travailler à la conversion de nos frères séparés, et d'écrire pour la religion. Il trouvait dans son zèle, et dans la facilité de son génie, des ressources inépuisables : il se délassait d'un travail par un autre. Sa leçon finie, un petit nombre d'amis choisis, tous distingués par leur mérite et par leur érudition, s'assemblaient chez lui ; on y étudiait l'Écriture-Sainte ; chacun apportait à la conférence ses recherches et ses remarques particulières ; et tout était recueilli par le savant prélat, dont la modestie égalait la supériorité que lui donnaient ses lumières. C'est de ce recueil que sont sorties les excellentes *Notes* qu'il a données sur les *Psaumes* en 1691, et sur les *cinq livres de Salomon*, en 1693 (1). Il aurait continué de même sur toute l'Écriture-Sainte, si des occasions imprévues ne l'avaient arraché à un travail dont il faisait ses délices, et auquel il voulait consacrer le reste de sa vie. C'est ainsi que M. de Condom menait à la cour une vie laborieuse dont tous les momens étaient remplis.

(1) *Note de l'Edit.* Ces notes sont en latin, et forment avec le texte sacré, deux volumes in-8.° Elles sont précédées de *Dissertations* extrêmement intéressantes sur les Livres sacrés dont le prélat donne le commentaire.

Il n'y avait que deux ans qu'il était auprès de Monseigneur, lorsqu'il mit au jour le traité de l'*Exposition*. Ce livre qui a fait tant de bruit, et dont le mérite est encore au-dessus de tout le bruit qu'il a fait, avait été composé d'abord en faveur de M. l'abbé de Dangeau, dès le commencement de l'année 1668. La conversion de cet illustre abbé en fut le premier fruit; mais peu de temps après, celle du maréchal de Turenne, instruit par M. l'abbé Bossuet, donna un nouvel éclat à cet ouvrage. Ce grand homme qui en connaissait tout le prix et toute l'utilité par sa propre expérience, fut celui qui en pressa davantage l'édition. L'Eglise en a vu avec joie le succès: à cette lumière, les yeux se sont ouverts, et la pureté de la foi catholique a été reconnue. On peut dire avec vérité que cet excellent livre a préparé ou achevé toutes les conversions sincères qui se sont faites dans le royaume, et dans les pays étrangers, depuis qu'il a paru. Pour un tel ouvrage, il ne fallait pas une main moins habile et moins sûre que celle de M. de Meaux. Aussi a-t-il eu cette gloire, pour ne point parler des approbations particulières, que sa doctrine a été consacrée par le témoignage authentique du clergé de France, assemblé en 1682, par l'autorité du saint Siège, et par le consentement universel de l'Eglise.

Le talent qui éclate le plus dans l'*Exposition*, et que M. de Meaux possédait dans un degré éminent, est celui de démêler avec une facilité merveilleuse les questions les plus embarrassées, en écartant ce qu'on y mêle d'étranger, et en présentant à l'esprit ce qu'il y a d'essentiel, sous l'idée la plus nette et la plus simple.

Cet admirable talent, joint à une présence d'esprit extraordinaire, le rendait tout-puissant dans la dispute: il était impossible de lui échapper. C'est ce

qu'éprouva le célèbre M. Claude, ministre de Charenton, dans la conférence qu'eut avec lui notre prélat chez madame la comtesse de Roye, en 1678. Quoique ce ministre y déployât toute l'adresse et toute la subtilité d'un grand maître dans l'art de soutenir une mauvaise cause, la vérité défendue par M. de Condom remporta une victoire entière; et la conférence fut suivie de la conversion de mademoiselle de Duras, pour qui elle s'était faite. La relation que M. de Condom en mit par écrit presque sur-le-champ, fut ensuite imprimée en 1682, avec un avertissement à la tête, de plus amples instructions à mademoiselle de Duras, et des réflexions très-fortes contre un écrit qui avait aussi été donné par M. Claude à cette occasion. Les nouveaux catholiques, et ceux qui sont occupés du soin de les instruire ne sauraient trop avoir ce livre entre les mains.

L'éducation de Monseigneur finit avec tout le succès qu'on pouvait espérer; et le roi qui voulait rendre M. de Condom à l'Eglise, sans l'éloigner beaucoup de la cour, le nomma à l'évêché de Meaux en 1681; il le rappela même bientôt après, au mariage de Monseigneur, en lui donnant la charge de premier aumônier de madame la dauphine. Cette charge l'attachait à la Cour, sans le détacher de son troupeau; et la proximité des lieux le mettait à portée de satisfaire à tous ses devoirs.

Jamais évêque n'a rempli les fonctions de l'épiscopat avec plus d'exactitude et plus de zèle. Quoiqu'étant à Versailles, ou à Paris, il ne fût presque pas hors de son diocèse, il se déroba à la Cour le plus qu'il lui était possible, et ne quittait Meaux qu'à regret. Ses prédications, ses réglemens, ses ordonnances, les catéchismes et les livres de prières et de piété qu'il a composés, marquent assez avec quelle application il travaillait à perfectionner les fidèles

que la Providence avait commis à ses soins. Mais rien ne le marque plus que ces fréquentes visites, où il distribuait avec une tendresse pastorale les éloges et les sages corrections à son clergé, l'aumône et les instructions à son peuple; s'accommodant à tous les besoins, s'abaissant à la portée de tous les esprits; aussi ingénieux pour éclairer le paysan, qu'il était sublime pour combattre les ministres, et défendre contre eux la vérité.

Il la défendait tous les jours avec un nouveau courage, et combattait au dehors et au dedans sans relâche. En 1682, il donna le *Traité de la Communion sous les deux espèces*; en 1689, *l'Histoire des Variations*; l'année d'après, *l'Explication de l'Apocalypse*, où l'on peut assurer que le système des ministres sur les prophéties de ce livre, est renversé de fond en comble; la même année 1689, le premier des *Avertissemens aux Protestans*; et les cinq autres, les années suivantes. Ces avertissemens sont des réfutations des lettres pastorales de M. Jurieu, où ce ministre attaquait divers endroits de *l'Histoire des Variations*.

Quand *l'Histoire des Variations* parut, elle ne fit pas moins d'éclat qu'en avait fait *l'Exposition*: toute la réforme en fut émue. Elle ignorait sa propre histoire, et comme elle avait été surprise de trouver dans *l'Exposition* la doctrine de l'Eglise, si belle et si pure, elle rougit de se voir, dans les *Variations*, telle qu'elle y est représentée. Il y a dans cet ouvrage une érudition vaste, un grand nombre de curieuses et de savantes recherches, et surtout un tour et une éloquence inimitables. Les endroits défendus dans les *Avertissemens* regardent les matières les plus importantes; et ces matières y sont mises dans la dernière évidence. On a dit hautement

dans le parti même de M. Jurieu, que M. de Meaux lui a fermé la bouche. En effet, M. Jurieu a depuis gardé le silence; et de ce qu'il n'a pas répondu, ceux qui connaissent bien le caractère de ce ministre, n'hésitent pas à inférer qu'il n'a pu répondre. Nous dirons de ces ouvrages ce que nous avons déjà dit de la *Conférence avec M. Claude*; il serait à souhaiter qu'ils fussent lus avec soin par les nouveaux convertis, et par ceux qui travaillent à leur instruction. C'est là qu'on apprend la solide controverse.

Dans le temps que M. de Meaux écrivait les *Avertissemens*, il parut une *Réponse générale aux Variations*, mise au jour par M. Basnage, confrère alors de M. Jurieu dans le ministère de Rotterdam. A cet ouvrage M. de Meaux opposa, en 1694, la *Défense des Variations*. Il n'est parlé dans cette défense, que des révoltes de la réforme, et du fameux mariage du landgrave de Hesse. M. de Meaux avait traité la matière du mariage dans le quatrième *Avertissement*, et il avait encore la plume à la main sur le cinquième, à l'occasion des révoltes; c'est ce qui l'obligea à composer de ces deux articles la *Défense*, en attendant qu'il pût suivre M. Basnage pas à pas. Il en avait formé le dessein, et s'il ne l'a pas exécuté, c'est que d'autres soins lui ont fait oublier dans la suite, ou négliger celui-ci; la vérité étant d'ailleurs hors d'atteinte. On trouvera sans doute dans ses papiers les nouvelles recherches dont nous savons qu'il devait appuyer et enrichir ses découvertes sur l'histoire particulière des Vaudois et des Albigeois, et qui lui font dire dans la *Défense*, que M. Basnage avait pris sur cette histoire le ton de vainqueur; mais qu'il faudrait bientôt déposer cet air superbe (1).

(1) *Note de l'Edit.* On ne trouve rien de particulier sur cet article dans les papiers de M. Bossuet. Le livre XI de *l'Histoire des Va-*

Après tant de victoires remportées sur les ennemis de l'Eglise, M. de Meaux ne songeait plus qu'à bénir celui qui avait dressé ses mains au combat ; et jouissant en repos de la douceur que goûte un saint évêque dans la méditation de l'Écriture, il nous donnait ces commentaires dont on a déjà parlé. L'affaire de madame Guyon remise entre ses mains en 1695, vint interrompre ce paisible travail. Pendant le cours de cette affaire qui dura long-temps, et lui causa beaucoup d'inquiétude, il eut la joie de voir deux grands prélats, ses intimes amis, élevés aux premières dignités de l'Eglise; M. l'abbé de Fénélon à l'archevêché de Cambrai; et ensuite M. l'évêque de Châlons (1) à celui de Paris, qu'il occupe si dignement. M. de Meaux reçut aussi dans le même temps des marques d'estime de l'Université, qui l'a toujours considéré comme l'un de ses plus grands ornemens. et en particulier de la maison de Navarre dont il était : il fut élu proviseur de Navarre, et conservateur de l'Université.

Cependant l'affaire de madame Guyon eut des suites qui affligèrent notre prélat. Une occasion délicate se présente : la pureté de la doctrine est intéressée. Il est obligé de faire taire dans son cœur l'amitié la plus tendre, et de sacrifier toutes ses résistances secrètes à l'amour de la vérité ; mais enfin, par ses travaux la vérité est éclaircie et maintenue, le public est édifié ; et tout le monde admire la Providence, qui a ménagé cette occasion avec une profonde sagesse, pour donner les deux plus grands exemples qu'on ait vus, l'un de ce zèle sans égards humains, que la vérité demande dans ses défenseurs ; l'autre, dans cette humble soumission au jugement

riations, qui est tout entier sur ce point de controverse, peut suffire pour l'instruction des lecteurs.

(1) M. Louis-Antoine de Noailles, depuis cardinal.

de l'Eglise, qu'exige des plus sublimes esprits la docilité chrétienne.

Le grand nombre d'écrits composés par M. de Meaux durant toute cette contestation, est sans doute encore une des vues de la Providence, qui a voulu que ces écrits fussent dans l'Eglise une source de lumière, contre les illusions qui pourraient naître à l'avenir. Au fort de la dispute, dans la seule année 1698, à l'âge de soixante-douze ans, il en a donné assez pour faire trois grands volumes de quatre cents pages chacun.

Ce fut ce travail forcé, et peut-être plus que ce travail, la peine que son cœur avait soufferte, qui commença à altérer une santé jusque là vigoureuse au delà même des forces ordinaires de l'âge. Ses infirmités toutefois ne diminuèrent rien de son application aux affaires particulières de son diocèse, et aux affaires générales de l'Eglise. On vit avec admiration dans la dernière assemblée du clergé de France, tenue en 1700, de quels efforts il était encore capable, animé du désir de conserver pure dans l'Eglise la doctrine de la foi et des mœurs. Il fut chargé de l'examen des propositions censurées; et ce fut lui qui dressa les actes de la censure.

L'année suivante, sa charité pour l'instruction des nouveaux catholiques se réveilla : il leur adressa l'un après l'autre, deux petits traités, *sur les promesses de Jésus-Christ faites à l'Eglise*. Dans le second, il répond aux objections d'un ministre qui avait attaqué le premier. C'est son cœur qui parle dans ces deux *Instructions pastorales* ; elles sont écrites d'une manière simple, mais néanmoins pleines de force et d'onction. Il reprenait de nouvelles forces au moindre péril dont il croyait l'Eglise menacée ; et il a conservé là-dessus toute sa vivacité jusqu'à la mort.

On sent cette sainte jalousie pour la pureté de la foi, dans les deux dernières *Instructions* qu'il a fait paraître; l'une en 1702, et l'autre en 1703, *contre la Version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux*. Il estimait la connaissance des langues et de la critique; mais il avait un respect infini pour la tradition, et pour l'autorité des saints Pères. Docteur sublime, mais en même temps humble enfant de l'Eglise: voilà son caractère et sa louange. Dans sa dernière *Instruction*, il en faisait espérer de nouvelles, où il devait montrer dans l'Eglise une tradition constante et invariable sur la matière de la grâce et du libre arbitre. M. Basnage lui en avait fait le défi dans son *Histoire Ecclésiastique*, en promettant de reconnaître la vérité des maximes qui servent de fondement au livre des *Variations*, si M. de Meaux lui faisait voir sur ce point le consentement des Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine avec saint Augustin. Le zélé prélat se proposait de donner cette satisfaction au ministre, ou plutôt cette édification aux fidèles; il nous disait même que la chose était déjà tout exécutée, et que ce qui restait à faire ne demandait pas un grand travail; mais à peine avait-il fini l'ouvrage où il nous déclarait ce beau dessein, qu'il sentit les premières attaques de la longue et cruelle maladie dont il est mort (1).

Ce fut vers la fin de l'été de l'année dernière qu'il tomba malade. Les vives atteintes de la pierre faillirent dès lors à nous l'enlever. Il revint de ce danger; mais il ne fit plus que traîner une santé faible et languissante parmi les douleurs d'un mal si violent. Il les souffrit avec une patience digne de sa

(1) *Note de l'Édit.* Cet important traité a été publié depuis, et se trouve dans le second des trois volumes in-4.º d'Oeuvres posthumes de M. Bossuet, évêque de Meaux, imprimés en 1753.

piété. Quand elles lui donnaient quelque relâche, ces intervalles étaient mis à profit, et employés à la méditation des saintes Ecritures, où il trouvait toute sa consolation et toute sa force. Son dernier ouvrage, qui contient une *Explication de la célèbre prophétie d'Isaïe, touchant la virginité de la Mère du Messie*, et une *Exposition du Psaume 21*, est le fruit de ces bons momens. Il ne voulait pas qu'il y en eût aucun dans sa vie, dont il pût disposer, qui fût inutile à l'Eglise.

Les douleurs le reprirent huit jours avant sa mort avec tant de violence, qu'il ne douta plus que son heure ne fût proche. Il la vit venir avec la confiance et la joie du serviteur fidèle; et il mourut de la mort des justes le 12 d'avril 1703, dans sa soixante-dix-septième année. Il avait été fait conseiller d'Etat en 1697, et premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne l'année suivante.

M. de Meaux joignait à tout son mérite celui d'en supposer encore plus dans les autres. Ses conversations étaient modestes et insinuanes. On n'y ressentait ni la supériorité de son rang, ni celle de son savoir; et quelque agrément qu'il y répandît, il semblait toujours qu'il ne s'en apercevait pas. Il poussait quelquefois si loin sa modestie, qu'on aurait peine à le croire d'un aussi grand homme; mais les esprits sublimes sentant plus vivement ce qui leur manque que les esprits médiocres, sont souvent d'autant plus humbles, qu'ils connaissent mieux les raisons de l'être. L'humilité de M. de Meaux n'empêchait pas qu'il ne fût véhément dans la dispute: mais cette vivacité, que l'orgueil produit d'ordinaire dans les autres, naissait en lui du zèle et de la persuasion; ce caractère se faisait sentir en ce qu'il souffrait sans chagrin toute l'aigreur de la contradiction, et qu'indifférent sur les égards personnels, il ne s'intéressait

qu'à la vérité. Enfin la piété de ce prélat consacra toutes ses autres vertus. Elle était exacte et solide et sans dédaigner les détails où s'attachent trop servilement la plupart des dévots, il n'en perdait jamais de vue l'esprit général, qui fait seul la dignité de la religion, et le vrai mérite des saints.

## Oraison Funèbre

DE HENRIETTE MARIE DE FRANCE,

REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE,

Prononcée le 16 novembre 1669, en présence de MONSIEUR, frère unique du roi, et de MADAME, en l'église des religieux de Sainte-Marie de Chaillot, où avait été déposé le cœur de Sa Majesté.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.  
*Psalm. 2.*

*Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.*

MONSIEUR,

CELUI qui règne dans les Cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui: car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur la